

COMMUNIQUE de PRESSE

**Le Grand Port Maritime de la Guyane
a installé son Conseil de Surveillance**

Le Grand Port Maritime de la Guyane a tenu, son premier Conseil de Surveillance, sous la présidence de Mr Denis LABBE, Préfet de Guyane, lundi 25 mars 2013 à 16H30 à la Mairie de Rémire-Montjoly.

A cette occasion, les dix-sept membres ont été officiellement installés et ont procédé à l'élection de leur Président et de leur Vice-président.

Ont été élus :

- **Présidente** : Mme Brigitte PETERSEN, Personnalité qualifiée de l'Etat, représentante du Monde Economique
- **Vice-président** : Mr Serge BAFAU, 3^{ème} vice-président de la CACL.

Les membres du Conseil de Surveillance ont donné un avis favorable à la désignation de :

- Mr Philippe LEMOINE, en tant que Président du Directoire, Directeur Général du GPM
- Mr Rémy-Louis BUDOC et Mr Patrick TOULEMONT, en tant que Membres du Directoire.
- Mme Bernadette BORIES, en tant qu'agent comptable.

D'autres décisions importantes, indispensables au bon fonctionnement du Grand port Maritime ont été adoptées par les membres du Conseil de Surveillance, telles que le Règlement intérieur et le budget 2013.

La mise en place du Conseil de surveillance marque l'entrée du Grand Port Maritime dans une nouvelle ère et ouvre un nouveau chapitre du développement économique de la plateforme portuaire guyanaise.

PJ : information sur les organes de gouvernance du GPMG

Information-presse : Dominique THEGAT - 0594 29 96 55 - 0594 29 86 89/0694 45 39 24/d.thegat@guyane.cci.fr